

L'Ablonais

Magazine trimestriel d'informations municipales

Décembre

2023

Janvier

Février

2024

n°52



Raconte-moi l'histoire

...de l'Espace culturel
Alain-Poher

Dossier

NON aux projets de pont
et de port

La Rencontre

André Bègue, artiste
ablonais de 101 ans !

www.ablon-sur-seine.fr



Ablon
SUR SEINE



4 • 5 La pleine page •

6 • 11 Actualités •

- P.6 | Trottitrotte, la boutique électrisante
- P.7 | BD : Les aventures de Paul et Mateo
- P.10 | SNCF Réseau, les nuisances sonores
- P.11 | Musique à la Clef, une école de musique sur la commune



• 09 La rencontre •

André Bègue, artiste ablonais de 101 ans !



• 12 Le Zoom •

Les féeries de Noël

14 • 35 Actualités •

- P.14 | Inscriptions pour la rentrée scolaire 2024-2025
- P.15 | Conseil municipal des Enfants, les dernières nouvelles...
- P.16 | OPAH-RU pour le centre-ville, rappel de l'opération
- P.26 | Le coin de la Médiathèque
- P.28 | Focus travaux
- P.30 | L'œil de la Ville



17 • 21 Le Dossier •

- P.17 | Projet Vigneux : Le pont, NON !
Le port, NON !

22 • 25 Raconte-moi l'histoire •

- | L'Espace culturel Alain-Poher

36 • 37 Démocratie locale •

- P.36 | L'actualité de la MGP et du territoire
- P.36 | Expression des élus
- P.37 | Le Conseil municipal

38 • 39 Infos pratiques •

L'Ablonais

Magazine d'informations municipales

Décembre 2023, Janvier, Février 2023 • n°52

Mairie d'Ablon-sur-Seine - 01 49 61 33 33
16, rue du Maréchal Foch 94480 Ablon-sur-Seine
www.ablon-sur-seine.fr

Directeur de publication : Éric Grillon

Conception, réalisation, rédaction : Service communication
P. Douwes / A. De Oliveira / C. Durand / O. Calmard.

Photographie : Service communication et tous les services de la Ville,
Iconographie : Service communication, Freepik, AdobeStock.

Impression : 2700 exemplaires - Desbouis Grésil

Imprimeur - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66



La rédaction à votre écoute

Habitants, associations, commerçants, faites nous part de votre histoire ou d'un événement à communiquer dans le journal de la ville, envoyez un courriel à communication@ville-ablonsurseine.fr

Retrouvez l'actu en ligne

www.ablon-sur-seine.fr



La ville est labélisée Villes et Villages Fleuris "1 fleur"



Chères Ablonaises, chers Ablonais,

Maintenir nos ambitions malgré une conjoncture difficile et défavorable.

Dans notre quotidien, nous prenons tous la mesure de l'inflation qui grignote peu à peu notre pouvoir d'achat.

La situation internationale minée par des conflits d'une extrême gravité est terriblement anxiogène. La mondialisation des crises ne peut nous laisser à l'écart de ces problèmes et de leurs conséquences. Ils nous atteignent moralement, mais aussi financièrement.

Les finances de la ville se trouvent confrontées au double feu d'une situation internationale inflationniste, mais aussi du peu de considération du gouvernement pour nos collectivités.

Alors que nous n'avons pas augmenté depuis 2015 les taux communaux d'imposition du seul impôt ménager restant, la taxe foncière comme je m'y étais engagé, vous avez pu cependant constater que les bases des valeurs locatives fixées par l'État ont-elles été largement revalorisées pour suivre l'inflation.

C'est grâce à une gestion très saine, entamée depuis ma prise de fonction que nous compensons les dépenses qui nous sont imposées par l'État, et poursuivons pour autant les investissements dans la Ville.

Je vous en ai rendu compte récemment via le journal de mi-mandat distribué en Septembre dernier.

Au-delà des promesses qui vous ont été faites lors de mon élection, nous engagerons prochainement de nouveaux travaux dont une rénovation lourde de la mairie, comprenant de nouveaux services techniques. Nous réaliserons aussi un parc écologique en entrée de ville coté gare et la construction de nouveaux vestiaires sur le stade Pierre-Pouget.

L'objectif premier est de vous apporter le meilleur service et des équipements de qualité.

Mon souhait en cette fin d'année est que l'État en fasse de même plutôt que de se décharger sur les communes et qu'il assume pleinement ses missions régaliennes liées à la sécurité, l'enseignement et la santé, ce qui nourrit des colères légitimes de la part de nos concitoyens.

Je voudrais conclure en partageant avec vous une pensée particulière pour le professeur Dominique Bernard, lâchement assassiné alors qu'il tentait de défendre son entourage. Mais aussi pour toutes ces personnes qui aujourd'hui sont victimes des nombreux conflits que connaît notre monde.

Cela doit nous appeler à rester unis dans les valeurs de la république laïque, indivisible et apaisée.

Bien à Vous.

Éric GRILLON, votre Maire



Éric GRILLON,
Maire d'Ablon-sur-Seine

Vice-Président, délégué aux modes actifs de déplacement de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre

Conseiller de la Métropole du Grand Paris

“„

Cela doit nous appeler à rester unis dans les valeurs de la république laïque, indivisible et apaisée.



Le jardin partagé inauguré : lieu de partages des connaissances

Le 16 septembre était organisée l'inauguration du jardin partagé de la ville. Sous un soleil estival, Monsieur le Maire accompagné de ses élus, des membres de l'association Le Pa'Radis et des élus du Conseil municipal des Enfants, a fêté l'ouverture de ce nouvel espace de vie. Cet événement marque le début d'une nouvelle saison au potager !



La rédaction vous publie

Vous avez l'œil d'un photographe et vous souhaitez être publié dans le journal de la ville ? Envoyez-nous vos plus belles photos à communication@ville-ablonsurseine.fr

Actualités •

Restos du Cœur, restons engagés et solidaires !

Envie de rejoindre les Restos du Cœur et d'agir pour aider les plus démunis ?

N'hésitez pas à proposer votre aide pour du bénévolat. Toutes celles et ceux qui veulent rejoindre l'équipe de bénévoles des Restos du Cœur et agir à leurs côtés sont les bienvenus.

Tout au long de l'année, les besoins de l'association d'Ablon-sur-Seine et de Villeneuve-le-Roi sont nombreux et variés. Être bénévole aux Restos du Cœur, c'est s'engager à aider les personnes en difficulté.

Venez intégrer une aventure humaine qui a du cœur.

Renseignements :

01 49 61 42 65 / 06 15 95 25 54

ad94.villeneuve.fr@restosducoeur.org

Place de la vieille Église - Villeneuve-le-Roi
Mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h30



Pour rappel, la Ville verse une subvention de 4 000€ à l'association.

Électroménagers, une façon simple de les recycler !

Écosystème a lancé une nouvelle méthode afin de se séparer de son électroménager en faisant un geste solidaire. Avec le site jedonnemonelectromenager.fr vous vous débarrassez de votre lave-linge, lave-vaisselle, four à micro ondes gratuitement.

En fonction de l'état et de l'année de sortie, votre électroménager sera recyclé, rénové et remis à disposition ou alors certaines pièces seront réutilisées pour d'autres réparations.

Pour la collecte, prenez rendez-vous sur le site d'Écosystème. Gratuit et sans engagement, une fois la vérification de la machine effectuée, vous recevrez une confirmation par mail.

Infos : jedonnemonelectromenager.fr

Mail : contact@jdme.tech

Trottitrotte, la boutique électrisante

La trottinette électrique est un mode de transport ludique, écologique, fonctionnel et économique. La boutique *Trottitrotte* située au 37 Bis rue du Bac, près du pont de la gare est la boutique en ville, pour l'achat et la réparation de vos trottinettes.



Grâce à ses multiples avantages, la trottinette électrique s'est largement imposée sur le marché de la mobilité urbaine, et ce en quelques années seulement. La boutique de Mikael et Tomy est la boutique de référence pour l'achat ou la réparation de votre trottinette électrique.

Que proposent-ils ?

Mikael et Tomy effectuent tout type de réparations et de maintenance. Qu'il s'agisse d'une opération d'entretien courant ou révision périodique de votre trottinette électrique. Cela peut aussi consister à établir un diagnostic sur la cause d'une panne électrique, (ne démarre pas, ne charge pas, n'accélérera plus...). Ils peuvent également réaliser un devis pour réparation et remise en état suite à un accident. Cette boutique est là pour vous accompagner tout au long de la vie de votre machine.

Avec des pièces de qualité supérieure et des services garantis, vous ne repartirez pas déçus. Pneumatiques, batteries, freins, révision, ils ont toutes les pièces dont vous avez besoin.

Envie d'acheter une trottinette ?

La boutique propose régulièrement des modèles récents et toutes marques de trottinettes d'occasion. Soucieux de vous proposer des modèles de trottinettes électriques fiables, sécurisés et robustes, Mikael et Tomy sauront vous conseiller sur les modèles les plus performants du marché selon votre pratique.

Notez que pour tout achat d'une trottinette électrique neuve ou d'occasion, il vous faudra obligatoirement une assurance de responsabilité civile.

Peut-on se rendre à la boutique directement ?

Pour bénéficier de leurs services, il est préférable de prendre un rendez-vous, soit en boutique, soit par téléphone.

Mais, le saviez-vous ?

Il est formellement interdit par la loi de débrider sa trottinette électrique. Le risque encouru est une amende pouvant aller jusqu'à 1 500€, ainsi qu'une confiscation du véhicule.

📍 37 Bis rue du Bac

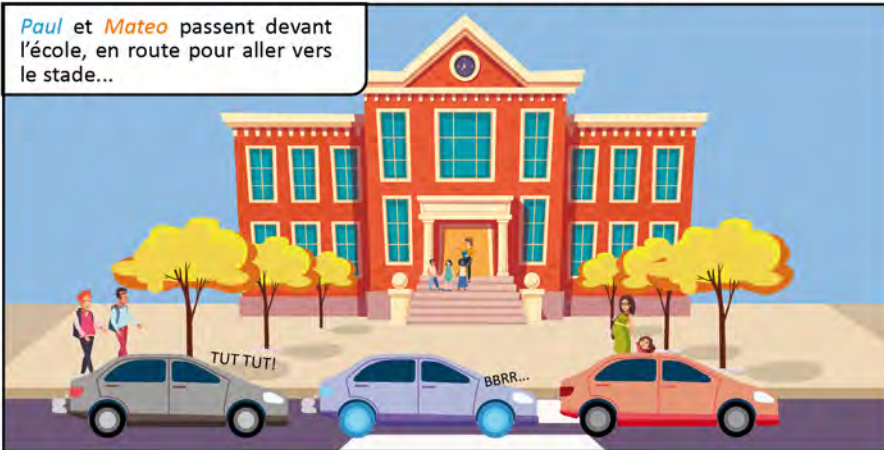
94480 Ablon-sur-Seine

☎ 07 49 06 02 91 / 06 61 61 51 00.

Du lundi au samedi de 11h à 19h

#6 • LA TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

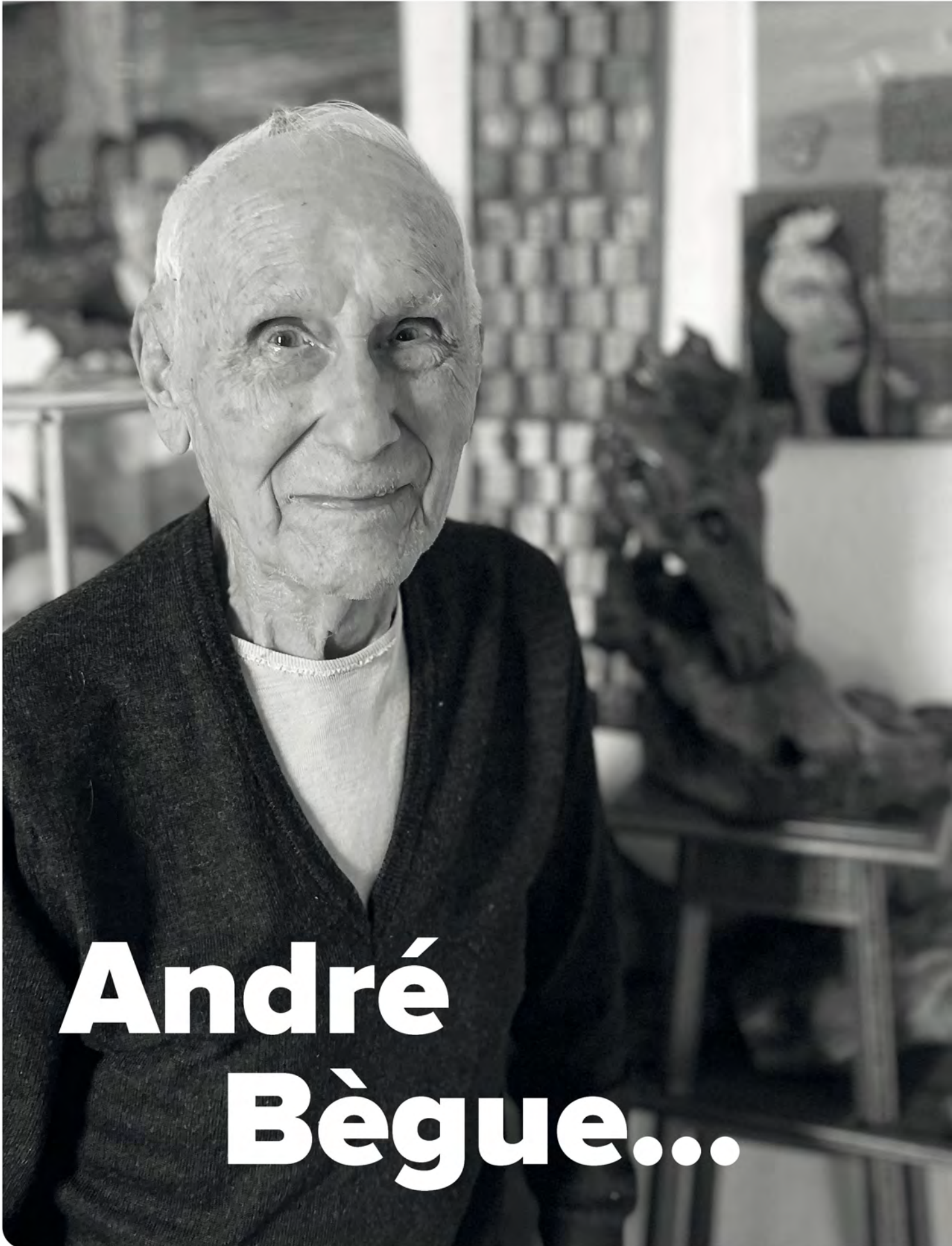
Paul et Mateo passent devant l'école, en route pour aller vers le stade...



...quand une trottinette sur le trottoir arrive à toute vitesse.



Le saviez-vous ? Les trottinettes (électriques ou non) ne sont pas autorisées sur les trottoirs, un accident peut vite arriver... Alors pensez à utiliser les voies à mobilité douce pour vos déplacements.



André Bègue...

...un artiste ablonais de 101 ans !

André Bègue vit à Ablon depuis plus de 70 ans. Il est une personnalité connue des habitants de la ville. Au vu d'une exposition présentant ses œuvres du 19 au 23 décembre prochain, nous sommes allés à sa rencontre. Découverte d'un homme qui s'est inscrit dans l'histoire.

Né en 1922, André Bègue, fils d'un gendarme parisien, a grandi à Saint-Cloud, dans la région Parisienne où il a développé une vision artistique du monde.

Une âme artistique dès son plus jeune âge

Vers l'âge de 15 ans il commence à travailler au sein d'une imprimerie, où il débute comme agent de maintenance des machines.

Après quelques temps dans l'entreprise et avec son envie grandissante de faire du dessin, il finit par intégrer le service dessin-lithographie de l'imprimerie. Un emploi qui lui permet de s'ouvrir à un apprentissage dans le domaine de l'art.

Une vie ancrée dans l'histoire

C'est en 1943, en pleine Seconde guerre mondiale qu'André est réquisitionné sous l'occupation pour aller faire son STO (Service du Travail Obligatoire) à Berlin. Refusant de travailler à la fabrication d'armes pour les Allemands, il a été affecté à la propreté et à l'entretien des ateliers.

En 1945, avec l'avancée des forces soviétiques, André parvient à revenir en France après de nombreux périples et plusieurs jours de train.

À son retour, André a pu retrouver son emploi à l'imprimerie, où il restera jusqu'à sa retraite, à l'âge de 60 ans.

Des inspirations artistiques multiples

Afin de profiter pleinement de ce nouveau temps libre pour assouvir sa passion de l'art, tous les mercredis, pendant de nombreuses années, il visite les musées parisiens en compagnie de son petit-fils.

S'inspirant à la fois de l'art contemporain et de ses nombreux voyages (Hollande, Allemagne, Autriche, Italie, Yougoslavie, Norvège...), André propose diverses créations.

Tantôt sculpteur sur bois d'olivier, tantôt peintre sur toiles, il réalise des œuvres mêlant différentes techniques artistiques dont le collage de lamelles en

bois et la peinture à l'huile.

Aujourd'hui son inspiration prend deux dimensions : la nature et l'actualité. De fait, la politique mondiale lui permet d'imaginer des scènes très représentatives, comme les élections américaines, les gilets jaunes ou le Covid-19.

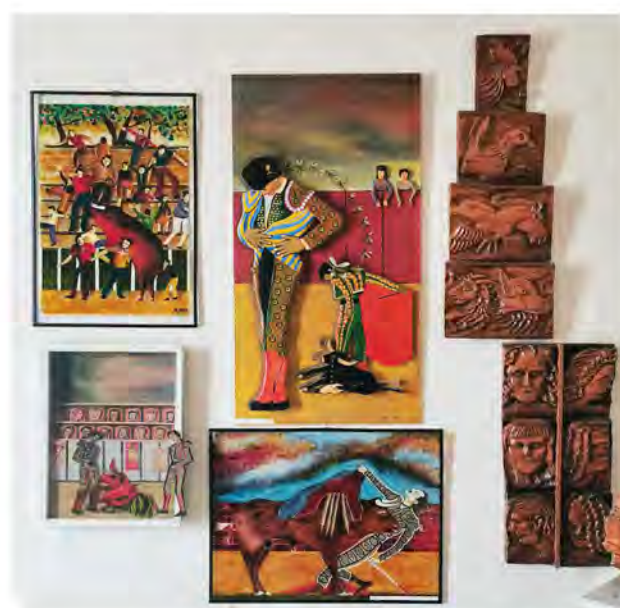
Mais lorsqu'il est en province, dans la Drôme, c'est la nature et l'air bucolique qui lui permettent d'imaginer ses petites saynètes.

Ces deux univers très tranchés avec des réalités différentes, coexistent donc avec un trait d'humour propre à cet artiste.

Une exposition à ne pas manquer

Du 19 au 23 décembre 2023, venez découvrir le travail de cet ablonais centenaire.

Présent à l'Espace culturel Alain-Poher, vous pourrez le rencontrer, ainsi que sa famille qui l'a soutenu dans cette initiative d'exposer ses œuvres.



Exposition du 19 au 23 décembre

Renseignements :

Tél. : 01 45 97 53 11

Mail : ecap@ville-ablonsurseine.fr

Actualités •

Personnes âgées, un nouveau portail d'informations

Afin de faciliter l'accès aux informations relatives aux aides, aux droits et aux démarches pour les personnes âgées, le gouvernement a lancé un site internet : pourlespersonnesagees.gouv.fr

Réparti par thématiques, ce portail gouvernemental vous permettra de trouver toutes les informations utiles sur :

- les démarches à suivre en cas de perte d'autonomie ;
- les aides financières à domicile ;
- la recherche d'un EPHAD ;
- les aménagements possibles pour votre logement ;
- les aides pour les aidants ;
- les réflexes en cas d'urgence.

+ d'infos :

pour-les-personnes-agees.gouv.fr



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Covid-19, campagne de vaccination lancée

Depuis le 2 octobre, une nouvelle campagne de vaccination contre le Covid-19 a été lancée. Les personnes considérées "à risque" et donc concernées par cette campagne sont :

- les + de 65 ans ;
- les personnes atteintes de comorbidités ;
- les femmes enceintes ;
- les personnes immunodéprimées ;
- les résidents d'EPHAD.

Vous pouvez vous rendre en pharmacie ou chez votre médecin pour vous faire vacciner.

Veillez à obtenir un avis médical en amont.

+ d'infos : service-public.fr

**SERVICES
PUBLICS+**

SNCF Réseau, opération de réduction des nuisances sonores ferroviaires

Au regard des nombreuses gênes dues au passage des trains, SNCF Réseau lance un accompagnement pour les habitants. Soutenue par la ville, découvrez les détails de l'offre ci-dessous.



La ville soutient le programme de résorption des nuisances sonores ferroviaires financé par SNCF Réseau et l'État pour améliorer la situation des riverains les plus touchés par le bruit ferroviaire.

Des études acoustiques ont permis d'identifier les logements situés à proximité de la voie ferrée exposés au bruit du RER.

Les propriétaires de ces logements dont la façade principale donne sur l'infrastructure ferroviaire, peuvent bénéficier d'un financement pour le renforcement de l'isolement acoustique de leur habitat.

Ces travaux seront financés jusqu'à 100% dans le cadre des subventions dont dispose SNCF Réseau si les résultats du diagnostic montrent que les isolements acoustiques ne sont pas conformes aux objectifs réglementaires, et si la date du Permis de Construire du logement est antérieure à octobre 2001.

Les travaux de renforcement de l'isolement acoustique consistent au remplacement des menuiseries existantes par des menuiseries

acoustiques et une reprise de la ventilation du logement si nécessaire.

Les diagnostics acoustiques sont réalisés par la société VENATHEC, bureau d'études en acoustique mandaté par SNCF Réseau.

Afin de pouvoir bénéficier de ce diagnostic acoustique gratuit, les propriétaires des logements situés à proximité de la voie ferrée sont invités à prendre contact d'ici la fin janvier 2024 avec Madame Catelan par mail r.catelan@venathec.com ou par téléphone au 06 15 15 18 11.

Les locataires sont également invités à relayer cette information au propriétaire ou gestionnaire du bien qu'ils occupent.



☎ 06 15 15 18 11

✉ r.catelan@venathec.com

🌐 www.sncf-reseau.com

Musique à la clef, une école de musique sur la commune

À l'occasion de la journée " Ablon en Fête " nombreux d'entre-vous ont pu découvrir " Musique à la clef ", une association qui vous permet d'apprendre la musique, avec des professionnels, dans un cadre convivial.

Située au 19 rue Gambetta et ouverte depuis 2019, l'école de musique est tenue par deux passionnés : Sara et Jean-Baptiste.

Professeurs de chant et de guitare, ils proposent des cours pour petits et grands. De l'éveil musical au cours de guitare, en passant par le piano ou la batterie, vous pouvez découvrir l'instrument que vous aimez dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Pourquoi avoir choisi de s'établir à Ablon ?

Comme Sara nous l'avait confié, " l'esprit village " de la ville lui rappelle son village natal en Normandie, là où elle a grandi.

Lieu calme, tranquille et à taille humaine, pour ces musiciens, notre petite ville réunit les conditions idéales pour partager leur passion.

Comment se dispensent les cours ?

Entre chant, guitare, piano, batterie, basse, éveil musical et musicothérapie,

en cours individuel ou collectif, Sara et Jean-Baptiste ont à cœur de réunir les meilleures conditions pour avancer dans l'apprentissage de leurs élèves.

Les cours peuvent varier de 30 minutes à 1h. Des sessions d'essai en particulier sont aussi proposées pour vous permettre de trouver votre instrument.

Des progrès mis en avant

L'association organise en fin d'année un concert. Un moyen de valoriser les apprentissages réalisés tout au long de l'année.

Mais si vous ne souhaitez pas attendre, vous pouvez découvrir le talet de ces musiciens à travers des vidéos disponibles sur Youtube.

📍 19 rue Gambetta
94480 Ablon-sur-Seine
☎ 01 73 34 77 02
✉ contact@musiquealaclef.com
sara_shams@hotmail.fr
🌐 sara-shams.fr





Inscriptions pour la rentrée scolaire 2024-2025

Du 8 janvier au 31 mars 2024



Seuls les parents des futurs élèves de petites sections nés en 2021 et les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à inscrire leurs enfants pour la rentrée de septembre 2024. Ils seront inscrits dans l'établissement dont dépend le domicile des parents (conformément aux périmètres scolaires en vigueur).

Étape 1 - Retirer un dossier d'inscription

Disponible en mairie ou téléchargeable sur le site de la ville (rubrique Enfance / Jeunesse). Il vous suffit de le compléter et de le renvoyer avec les pièces justificatives demandées.

Étape 2 - La pré-inscription de votre enfant

À l'issue du traitement du dossier, votre enfant sera pré-inscrit dans une des écoles de la ville. La direction de l'école prendra contact avec vous pour finaliser votre inscription scolaire.

Cas des dérogations

Toutes demandes de dérogation (enfants extérieurs à la commune ou modification de la carte scolaire) devra faire l'objet d'une demande motivée et écrite qui sera étudiée en commission courant avril 2024.

Le saviez-vous ?

Vous n'avez aucune démarche pour un passage de votre enfant de l'école maternelle à l'école élémentaire.

Retrouvez toutes les infos
sur la rentrée dans
Le **Guide** de la **rentrée** :



Service des Affaires scolaires :
☎ 01 49 61 33 59
✉ enfance@ville-ablonsurseine.fr
🌐 www.ablon-sur-seine.fr





Conseil Municipal des Enfants, les dernières nouvelles...

Depuis la rentrée de septembre, le Conseil Municipal des Enfants (CME) accueille sa nouvelle animatrice, Jade GUITTON. Présentation de cette nouvelle recrue et des nouveautés proposées aux enfants par ce collectif de jeunes élus.

Le CME a pour but de promouvoir la reconnaissance de l'enfant comme un partenaire à part entière dans la vie locale de leur commune.

Ces jeunes élus ont déjà démontré qu'ils étaient à la hauteur de leurs fonctions, et qu'ils débordaient d'idées pour aider à améliorer la ville.

Des nouveaux projets ?

Jade souhaite accompagner les enfants dans la réalisation de leurs projets. Elle insiste sur l'importance d'être un élu de terrain accessible aux autres enfants. C'est la raison pour laquelle, dès le mois de décembre, les jeunes élus assureront une permanence dans les cours de

récréation pour échanger avec leurs camarades et comprendre les besoins ou les idées de tous les enfants.

Sur l'année 2024, Jade accompagnera ces petits élus sur leurs réflexions et l'élaboration de leurs projets. À travers différentes commissions, le CME abordera des projets très variés, sur :

- la vie quotidienne ;
- la solidarité ;
- et le développement durable.

Les élus du Conseil municipal des enfants souhaitent œuvrer pour des causes justes, et favoriser le vivre ensemble, tout en " bousculant " avec bienveillance, les consciences.



“„

Jade Guitton : Je me sens très à l'aise face à cette nouvelle expérience. Pour moi, l'essentiel est d'être à l'écoute des enfants et de les soutenir dans leurs projets. Je considère qu'il est important que les enfants se sentent bien à l'école et dans la ville.

Suite à notre visite à la Maison de l'environnement de Paris-Orly en octobre, j'ai eu le sentiment que les jeunes élus avaient de nombreuses interrogations sur l'écologie et notamment le tri des déchets. Ensemble, nous travaillerons donc sur cette thématique très prochainement.

Enfin, je voudrais communiquer sur les activités du CME pour que l'ensemble des jeunes Ablonais puissent profiter de ces expériences. Nous pourrions imaginer un journal bimensuel ou trouver un autre support de diffusion.



4 oct. 2023 : après-midi inter-CME à la maison de l'environnement de Paris-Orly.



11 nov. 2023 : participation du CME à la Commémoration de la Victoire et de la Paix Anniversaire de l'Armistice de 1918

Le Zoom •

★ ★ Du 12 au 17 Décembre ★ ★

Les féeries de Noël

Pour cette nouvelle édition, le père Noël et ses lutins ont vu les choses en grand. La place de l'Europe accueillera, pendant deux jours, sous les sapins et la neige, un marché de Noël, des jeux gonflables pour les petits, une mini-ferme féérique et bien d'autres surprises. Un week-end féérique, placé sous le signe de la magie de Noël.

Mar. 12 & Ven. 15 déc.

DISTRIBUTION DE CHOCOLAT CHAUD 16H15-18H15

Sur la Place de l'Europe, venez profiter d'un chocolat chaud préparé et offert par les services de la Ville. Les élus seront présents pour une distribution accompagnée de musiques de Noël et d'une petite collation. Un moment de convivialité, prémices d'un week-end d'animations qui s'annonce féérique.

Mer. 13 déc.

L'ESPACE DES ENFANTS FÊTE NOËL

APRÈS-MIDI LOISIRS ET SOIRÉE À PARTIR 18H

Sur cette journée, le centre de loisirs accueillera les enfants dans une ambiance festive avec de nombreuses animations. L'après-midi, les familles sont invitées à se joindre à cette fête. A 19h, un spectacle soigneusement organisé par les enfants du centre, viendra clôturer cette journée. À l'issue, une collation sera prévue pour les petites faims. Ces animations sont réservées aux familles dont les enfants sont scolarisés sur la ville.

Réservée aux familles dont les enfants sont scolarisés à Ablon-sur-Seine.



Sam. 16 déc.

MARCHÉ DE NOËL 11H-18H

Dès 11h00, les stands investiront la place de l'Europe avec une quinzaine d'exposants pour accueillir les flâneurs en quête de produits originaux et gourmands. Un espace restauration sera présent pour combler les fringales et envies des plus jeunes comme des grands (crêpes, gaufres, vin chaud...).

ANIMATIONS 11H-18H

Des jeux gonflables, des chaises volantes, un canon à neige... De nombreuses animations seront au programme pour faire briller les yeux des petits comme des grands. À 14H30, des lutins créatifs vous accueilleront à l'Espace culturel Alain-Poher autour de plusieurs ateliers. Venez à leur rencontre !

PHOTOBOOTH 14H30-18H

Le Père Noël sera présent pour immortaliser cette journée.

FLASHMOB DE NOËL 14H15

L'association QLM DANCERS vous ambiancera avec un flashmob de Noël. Sortez vos "pulls moches" de Noël pour vous joindre à la chorégraphie sur le tube de Mariah Carey "All I Want for Christmas Is You". Des répétitions auront lieu les samedis 2 et 9 décembre. La chorégraphie sera également disponible sur les réseaux sociaux de la Ville.

SPECTACLE PYROTECHNIQUE 18H30

Pour finir la journée sur une touche féérique, un spectacle pyrotechnique apportera toute la magie qui entoure les fêtes de fin d'année.

Dim. 17 déc.

CINÉMA FILM D'ANIMATION «MIGRATION» 10H OU 14H

La ville propose une séance de cinéma pour les enfants scolarisés sur la commune et leurs accompagnants. À l'issue de la séance, les enfants pourront repartir avec des chocolats offerts par l'équipe municipale.

Réservation à l'accueil de l'Espace culturel Alain-Poher.

MARCHÉ DE NOËL 11H-18H

Comme la magie de Noël ne s'éteint jamais, retrouvez sur cette deuxième journée les exposants de votre marché de Noël. Une ambiance festive, conviviale et gourmande sous les musiques les plus connues des fêtes de fin d'année.

MINI-FERME 14H-17H30

Une ferme féérique s'installera sur la Place de l'Europe avec une lutine malicieuse qui racontera des histoires de Noël.

PRÉSENCE DU PÈRE NOËL 15H-17H

Le Père Noël viendra rendre visite aux enfants parmi les animaux enchantés de la mini-ferme. L'occasion de faire de belles photos.

CONCERT DE NOËL 15H30

L'association Musique à la Clef, vous ambiancera sur la place de l'Europe avec une présentation d'œuvres musicales sous le thème de l'hiver et de Noël avec instrumentistes et chanteurs. Une première en format acoustique pour les élèves de cette association. Ce concert vous enchantera et vous permettra de retrouver toute l'émotion de Noël.



Résidence “Le Rossi”, une offre immobilière pour les Ablonais

En plein cœur de la rue du Bac, la construction de la résidence “Le Rossi” va s’achever en février 2024. Les logements destinés à l’accession à la propriété ont déjà été vendus mais il reste des logements intermédiaires disponibles.

Le logement locatif intermédiaire est un dispositif qui offre une alternative intéressante dans le parcours résidentiel à Ablon-sur-Seine, tout particulièrement dans un contexte immobilier difficile.

Différent du logement social, ce type d’appartement s’adresse en priorité aux jeunes actifs et aux salariés des classes moyennes en proposant des loyers plafonnés qui sont inférieurs de 10 % aux prix du marché habituellement constatés. De plus, aucun garant n’est nécessaire et aucun frais d’agence n’est demandé pour intégrer ces logements neufs de grande qualité en plein centre-ville.

Pour bénéficier de ces logements, qui vont du studio au T4, rendez-vous sur le site inli.fr.

T1	25m ² à 35m ²	485 € à 673 €
T2	40m ² à 48m ²	763 € à 896 €
T3	57m ² à 68m ²	982 € à 1145 €
T4	86m ² à 87m ²	1334 € à 1364 €

Certains de ces logements sont réservés aux ablonais en priorité en saisissant le code “ ABLON94 ”. Alors postulez en avant première sur le site officiel de In’li, inscrivez-vous ou en scannant directement le QR Code ci-dessous.



in’li 

OPAH-RU pour le centre-ville, rappel de l'opération

Lancée en 2022, l’Opération programmée d’Amélioration de l’Habitat de Renouvellement urbain (OPAH-RU) d’Ablon-sur-Seine fête sa première année. Rappel sur cette aide aux propriétaires.



Pilotée par les bureaux d’études SEGAT et AUFJ, l’opération illustre l’intention de la ville de redynamiser le centre-ville et d’accroître son attractivité.

Des dizaines d’Ablonais bénéficient actuellement d’un accompagnement gratuit pour les aider à établir des projets de travaux de rénovation (isolation, ravalement de façades, mises aux normes de sécurité, adaptation de la salle de bains, entre autres). Qu’il s’agisse d’une maison ou d’un appartement en copropriété, tout propriétaire dont le bien est âgé de plus de 15 ans et situé dans le périmètre correspondant à l’opération peut bénéficier d’une aide administrative et technique pour constituer un dossier de demande d’aide financière en fonction de son niveau de ressources et de la nature des travaux.

Sont éligibles aux subventions :

- les propriétaires occupants sous conditions de ressources ;
- les propriétaires bailleurs ;
- les syndicats de copropriétaires.

Le dispositif d’aide bénéficie également aux copropriétés dont les travaux en parties communes peuvent faire l’objet de subventions.

Les types de travaux éligibles sont :

- les diagnostics techniques ;
- le traitement des situations liées à l’insalubrité et au saturnisme ;
- la réhabilitation des parties communes de copropriétés : structures, menuiseries, réseaux, couvertures ;
- le ravalement de façades ;
- les travaux d’isolation thermique ;
- l’adaptation de la salle de bains et des sanitaires à la perte d’autonomie.

Points de collecte, une seconde vie pour votre sapin de Noël

Chaque année, sitôt les fêtes de Noël passées, c'est la même rengaine. On range les décorations, les guirlandes... et le sapin de Noël dans le salon perd d'un coup un peu sa raison d'être. Mais que faire du sapin soudainement devenu bien encombrant ? Quelles solutions s'offrent à vous ? On fait le point sur ce sujet épineux.



Ce qu'il faut faire

La Ville collecte les sapins naturels du 1^{er} au 28 janvier 2024 dans 14 points de collecte répartis dans toute la Ville.

Les sapins acceptés :

- uniquement les sapins naturels (sapin artificiel refusé) ;
- non floqués (sans neige artificielle) ;
- sans sac à sapin, sauf ceux biodégradables ;
- sans décoration.

Broyés puis transformés en copeaux, les sapins seront valorisés en compostage et pourront également servir à protéger les plantes, fleurs et massifs. Ils participeront ainsi à économiser l'eau des sols.

Ce qu'il ne faut pas faire

Dans l'esprit de certains, l'idée de déposer dans une rue de la ville, ni vu ni connu, est une option tentante, sauf que **c'est interdit !** Considéré comme un « dépôt sauvage », ce geste peut vous coûter jusqu'à 150 euros d'amende.

- 1 Parking de la Gare (point principal de collecte)
- 2 Place de l'Europe
- 3 Place Penkrige
- 4 Place Chollet
- 5 Angle rue de l'Église / route de Longjumeau
- 6 Angle rue de Mons / allée des Tamaris
- 7 Allée des Cèdres
- 8 Angle rue Henri Dunant / rue Robert Schuman
- 9 Parking du cimetière
- 10 Rue du Colonel Brossolette
- 11 Place Neubiberg
- 12 Place Gambetta
- 13 Angle rue Alphonse Daudet / route de Villeneuve
- 14 Place des Marronniers

Dossier •

PROJET VIGNEUX

LE PONT, NON LE PORT, NON !



ON !



Le 30 septembre dernier, à l'appel des associations locales, des centaines d'Ablonais et d'Athégiens se sont rassemblés avec vos élus contre le projet de pont entre Athis-Mons et Vigneux-sur-Seine. Peut-être y avez-vous participé... Ce projet, porté par le Département de l'Essonne, est en réalité indissociablement lié à un autre projet de port industriel à Vigneux, face au quai de la Baronnie et au quai Pasteur, à cent mètres des habitations. **Ces deux projets représentent pour Ablon-sur-Seine des nuisances aussi grave que celles de l'aéroport d'Orly.**



Jean-Bernard PAUL,
Maire-adjoint en charge de
l'urbanisme et des travaux

Découvrez ce projet et ses dangers grâce à Jean-Bernard PAUL, adjoint au maire en charge de l'urbanisme et des travaux de la commune.

Qu'y a-t-il de prévu dans ce projet ?
Qu'elle a été votre sentiment à sa présentation ?

J-B PAUL. Le projet de pont traversant la Seine entre la gare d'Athis-Mons et l'écluse d'Ablon n'est pas nouveau. Mais c'est pour de vraies raisons que depuis 40 ans il n'a pas été réalisé. Le tracé prévu éventre des quartiers entiers d'Athis-Mons depuis le « *rond-point Verdier* » jusqu'au fleuve. La Seine serait franchie par un viaduc autoroutier gigantesque de 27 m de haut, comparable au viaduc de l'A86 à Choisy. La voie rapide rejoindrait ensuite le carrefour du « *Réveil Matin* » en traversant à Vigneux les zones naturelles protégées (classées N) et les dernières exploitations agricoles.»

Les promoteurs du pont ont masqué la réalité du projet lors de la concertation préalable de 2019. Ils ont tenté de faire croire à une

“„

Les promoteurs du pont ont menti lors de la concertation préalable de 2019. Ils ont voulu faire croire à une traversée locale pour des transports en commun et des mobilités douces, destinée à désengorger le pont de Villeneuve-Saint-Georges.

► Marche de protestation d'habitants, d'élus et de citoyens des communes d'Ablon-sur-Seine, Athis-Mons, Montgeron et Vigneux-sur Seine le 30 sept. 2023.

“„

Ces deux projets, le pont et le port, partagent en commun de ne tenir aucun compte de l'environnement, qu'il s'agisse du climat, de la protection des zones naturelles, de la biodiversité. Ils ignorent tous deux les nuisances subies par les riverains, l'atteinte à la qualité de leur vie et à leur santé.

traversée destinée aux transports en commun et aux mobilités douces, destinée à répondre aux besoins locaux et à désengorger le pont de Villeneuve-Saint-Georges. Les mots « *poids lourd* » ou « *camion* » n'étaient jamais cités dans la présentation faite à le 17 Juin 2019 à Villeneuve-le-Roi, les images ne montraient que des autobus et des vélos... La prétendue étude préalable est une plaisanterie, parlant de téléphérique, de bus amphibie, de passerelle, etc ... En réalité, ce projet gigantesque vise à créer un nouvel axe stratégique à grande circulation entre l'A5 et A6 (pôle Orly-Rungis) – c'est écrit dans le document préparatoire à la concertation - à travers nos villes. Il défigurerait la vallée de la Seine et paralyserait le haut d'Athis-Mons et d'Ablon par un afflux de trafic routier et de poids lourds.

Et qu'en est-il du projet de port ?

Le projet de port fluvial à Vigneux, porté par HAROPA PORT (Port autonome de Paris) est lui aussi vieux de plus de 30 ans, il ressurgit aujourd'hui sous le prétexte fallacieux de développer un transport fluvial censé réduire les émissions carbone. Pourtant, les travaux de construction pharaoniques, les opérations portuaires et le trafic routier induit, loin de réduire les

émissions de gaz à effet de serre, auraient une empreinte carbone désastreuse pour le climat.

Quel serait l'objectif d'un tel projet ?

Le port, couvrant plus de 50 ha, recevrait des matériaux de construction et des conteneurs, pour les diffuser dans le sud de l'Île-de-France ; sa zone industrielle comprendrait une plateforme logistique et une usine de production d'hydrogène. Les bâtiments de stockage et les engins s'élèveraient à plus de 20 mètres de haut (7 étages). On imagine sans peine le bruit et la pollution à cent mètres des habitations. Sans compter les risques industriels liés à la production, au stockage et au transport de l'hydrogène.

On peut se demander si pour desservir le sud de l'Île-de-France, il ne serait pas plus judicieux choisir une implantation plus en amont sur la Seine, réduisant le recours au transport routier. Le choix fait est d'autant plus étonnant que de nombreuses zones portuaires au sud ont été déclassées, faisant place à des logements ...

Y a-t-il eu une étude pour évaluer les nuisances ?

D'après les propres chiffres de ses promoteurs, le port créerait un trafic de 1500 poids lourds par jour (un poids lourd toutes les 30 secondes).

Le projet prévoit des aménagements pour un accès routier sur la RN6 au niveau du carrefour dit « Réveil Matin ». Or tous les experts de circulation routière et tous les riverains savent pertinemment que la RN6 est quotidiennement bloquée au niveau de cet accès. Cette solution n'a aucun sens, et est d'ailleurs contredite par le rapport de la Cour des Comptes S 2016-1537 de Juin 2016 sur Port Autonome de Paris, qui indique en page 44 que « *le manque d'infrastructures routières est une des explications de la non réalisation du projet de port de Vigneux* ». Les infrastructures routières de 2016 étant identiques à celles d'aujourd'hui, qui dit port, dit pont ...

La construction du port détruirait ce qui reste d'espaces naturels protégés sur les rives de Vigneux. La disparition des zones humides, essentielles pour la reproduction des espèces, porterait un coup sévère à la biodiversité. Ces terrains, actuellement zones d'expansion de la Seine en cas de crue, seraient remblayés. Les risques d'inondation pour les populations riveraines en seraient accrus. Les bords de Seine, aujourd'hui verdoyants, seraient défigurés.



Et pour l'environnement ?

Ces deux projets, le pont et le port, partagent en commun de ne tenir aucun compte de l'environnement, qu'il s'agisse du climat, de la protection des zones naturelles, de la biodiversité. Ils ignorent tous deux les nuisances subies par les riverains, l'atteinte à la qualité de leur vie et à leur santé. Ces projets sont anachroniques. Ils s'inscrivent en opposition à toutes les politiques publiques d'environnement.

Les élus se sont mobilisés depuis longtemps, lors de la concertation préalable sur le franchissement de Seine :

- dans leurs avis donnés sur le schéma de cohérence territoriale de la Métropole du Grand Paris (SCOT) et sur le schéma d'aménagement de la région Ile-de-France (SDRIF).
- le territoire Grand Orly Seine Bièvre a exprimé en 2021 son opposition au projet de pont.
- les maires d'Ablon-sur-Seine, d'Athis-Mons, de Villeneuve-le-Roi, de Villeneuve-S'-Georges, ont signé un courrier pour s'opposer à ces projets.

- les sénateurs du Val-de-Marne se sont engagés.
- le 5 octobre dernier, le Conseil Municipal d'Ablon a voté à l'unanimité un avis s'opposant aux deux projets.

Les deux projets, dans leur conception actuelle, doivent être définitivement abandonnés. En lieu et place, de nouvelles études doivent être reprises :

- pour un ou des franchissement(s) de la Seine (dont personne ne conteste le besoin) à échelle humaine, qui respectent les populations et leur cadre de vie ;
- pour un aménagement des terrains de HAROPA PORT à Vigneux conservant leur caractère d'espace naturel protégé, et respectueux de l'environnement.

Retrouvez + d'infos à propos de ces projets sur ablon-sur-seine.fr



Marche de protestation d'habitants et d'élus des communes d'Ablon-sur-Seine, Athis-Mons, Montgeron et Vigneux-sur Seine le 30 sept. 2023.



Vue synthétique du projet routier au-dessus de la Seine entre Athis-mons et Vigneux-surSeine (©Facebook / Ville d'Athis-Mons)



Le port industriel de Bonneuil-sur-Marne : celui de Vigneux devrait être équivalent.



5 OCT. 2023 : VCEU EXPRIMANT L'OPPOSITION
au projet de port fluvial à Vigneux-sur-Seine et au projet
de franchissement routier de la seine à Athis-Mons.

C'EST VOTÉ !

AU CONSEIL MUNICIPAL D'ABLON-SUR-SEINE

de *L'Espace culturel* *Alain-Poher*

Inauguré le 11 octobre 1981, l'Espace Culturel Alain - Poher représente le cœur et le symbole même de la ville d'aujourd'hui. Quelle est sa raison d'être ? Pourquoi avoir réalisé un tel équipement à Ablon ?

Entre 1959 - 1970

Création des 1^{er} centres culturels en France

Le concept des « maisons de la culture » en France, début en 1959 sous l'impulsion de l'écrivain, André Malraux, qui donna un essor à la politique de décentralisation culturelle. Sous cette impulsion, les villes commencent à développer une politique culturelle locale. Et à partir de 1970, les 1^{er} centres culturels apparaissent un peu partout en France.



Avant 1970

Les raisons de la construction de cet équipement à Ablon

La nécessité d'un lieu d'animation et de rencontre, permettant de réunir les différentes générations, de développer les services sociaux et de promouvoir la diffusion culturelle s'est imposée au fil des années sur Ablon.

À l'époque, la dispersion des activités (bibliothèque, yoga, danse, cours de céramique ou de musique...) dans divers locaux de la ville peu adaptés, est apparue très rapidement comme un sérieux handicap ; de même que l'absence de salle de réunions ou de spectacles. Le gymnase ou la cantine scolaire pouvaient servir de salle de spectacles, au prix d'éphémères installations bien longues à monter. La danse était enseignée dans le grenier de l'ancienne mairie. Il devenait donc indispensable de regrouper rationnellement les activités et de créer un lieu ouvert à tous.

► Cantine de l'école Pasteur A qui servait de salle des fêtes.



Maquette du Centre socio-culturel.



Photographie de la façade du bâtiment tout juste achevé.

“ „

Endroit exceptionnel à bien des égards ... ce que j'admire c'est son architecture et ses fresques monumentales faites de briques. C'est une œuvre d'art qui a marquée l'époque par son originalité !

P. Douwes – Adjoint au Maire en charge de la communication et du devoir de mémoire

De 1972 à 1976

Conception de l'équipement

La conception du bâtiment est réalisée par Patrice Léger, jeune architecte ablonais, dont l'enthousiasme, lié à la compétence et à son sens artistique ont fait l'unanimité autour des plans présentés.

Le projet différencie trois espaces d'utilisation dont la totalité des surfaces couvre une superficie de 2500 m². Trois niveaux de toiture sont prévus pour matérialiser ces espaces. Un niveau médian pour les différentes salles d'activités. Une verrière pyramidale pour le forum, qui sera le lieu privilégié du centre culturel et permettra d'accueillir des activités très variées. Et le niveau le plus élevé pour la salle de spectacle, avec une capacité de 500 places.

La conception de la salle de spectacle est classée, d'un point de vue réglementaire comme un volume unique (18 mètres de large sur 10 mètres de profondeur).

Les plans mettent également en valeur la création de patios, véritables puits de lumière du bâtiment. Des briques, aux différentes dimensions et couleurs, ornent la façade et certains patios du centre. Une décoration murale réalisée par l'artiste peintre, Geneviève d'Andreis Colladant.



En 1979

La première pierre

Le 17 juin 1979, lors de la pose de la première pierre, le président Alain Poher emploie cette expression de « nouvelle maison commune » qui caractérisera ainsi ce centre. Cette première coulée de béton de travaux va durer deux ans et se terminera en octobre 1981.

LA POSE DE LA PREMIERE PIERRE DU
Centre socio-culturel

à eu lieu le dimanche 17 Juin, par Monsieur Alain POHER, Maire d'Ablon, Président du Sénat, en présence de Monsieur Lucien LANIER, Préfet de la Région d'Ile de France, Monsieur Louis LALANNE, Préfet du Val de Marne.

L'animation musicale fut assurée par la FANFARE-BATTERIE de la GARDE REPUBLICAINE.

Les Ablonais et les Ablonaises y assistèrent très nombreux et nous les en remercions.

Le parchemin fut inséré dans la pierre. Photo Cecile VLEIN

Le scellement de la première pierre. Photo Cecile VLEIN

Mon MONNET OPTIQUE
26, avenue Carnot
VILLENUEVE - SAINT - GEORGES
Tél. 399-01-99

ASTORACI et Co.
Tous les opérations
Tarif Fonctionnaire et militaire
Réglementation dans tous les pays
56, rue du Cal de Gaud
94290 VILLENUEVE LES BOIS
Tél. 191-42-73 et 197-53-74

ADRIAT ET VENTE D'IMMEUBLES
Ablon, ABLON, ABLON
Mme BAVOZZET
21, rue de la Gare - 94 ABLON
Tél. 507.10.17
N° 101000 A. Imp. 100.000

Extrait du journal municipal officiel de 1979 : scellement de la première pierre où un parchemin fut inséré dans une pierre. Photographie de la pose de la première pierre, en présence d'Alain Poher et à sa droite de Patrice Leger, architecte.

“ „

En arrivant à Ablon j'ai été très impressionné par l'extraordinaire travail d'architecture ... Nous devons cet outil culturel au Maire de l'époque, Alain Poher. Le monument portant son nom aujourd'hui est le témoin vivant de son attachement à la culture pour notre ville.

G. Borrelly – Conseiller municipal délégué aux projets d'aménagement et Président du jumelage avec Neubiberg en Allemagne.



En 1981

Inauguration du centre

Concevoir un tel équipement, avec une salle de spectacles de 500 places pour une petite ville de banlieue de 5000 habitants, à moins d'une demi-heure de Paris, c'était un pari osé pour l'époque. Pourtant, le défi fut relevé !

Le 11 octobre 1981, le Centre Culturel a été inauguré sous la présidence de M. Alain Poher en présence de nombreuses personnalités.

Inauguration du centre le 11 octobre 1981 en présence de M. Schneider (Maire de Neubiberg), M. Hermelin (1er adjoint au maire d'Ablon-sur-Seine), M. Giraud (Président du Conseil Général de l'Île de France), M. Poher (Maire d'Ablon-sur-Seine et président du Sénat).

“ ”

Lieu de rencontres pour tous les Ablonnais, chacun est libre de pouvoir y entrer et découvrir un monde d'art avec une richesse intellectuelle inépuisable.

J. Buisine-Corlobé – Conseillère municipale



Invitation pour la cérémonie de d'inauguration.

En 2014

Nouveau nom

Depuis sa construction, le centre socioculturel changea de nom pour devenir « Centre culturel ». Un peu plus tard, il évolue pour se nommer « Centre Culturel Alain Poher », en l'honneur de ce dernier qui a été l'instigateur de cet édifice. Et depuis 2014, on l'appelle communément l'Espace Culturel Alain Poher (ECAP).



Vive la Rentrée à la médiathèque J. Prévert

Pour fêter la rentrée, la médiathèque a accueilli parents et enfants pour un atelier papeterie avec Nadine Chelly. Portecrayons, ustensiles et fournitures de bureau ont été réalisés à merveille par les petites-mains des participants !



Ce qui vous attend... à Noël à J. Prévert

Pour le dernier mois de l'année, les bibliothécaires de la ville vous proposent une programmation féérique dans le cadre de la semaine des festivités de Noël !

Samedi 16 décembre | 10h30 Atelier créatif : la boîte enchantée

Faire pousser dans un écrin de papier, une forêt fantastique, pour illuminer vos fêtes de Noël, c'est l'invitation poétique de Nadine Chelly ! Laissez libre cours à votre imagination et venez partager son univers onirique !

Intergénérationnel

Samedi 16 décembre | 14h30 Atelier créatif : l'étoile lumineuse

Nadine Chelly vous invite à ouvrir une fenêtre sur la nature et à suivre votre bonne Etoile ! Celle qui guidera vos invités vers votre " Home sweet Home ". Du feuillage, du fil de fer et un brin de fantaisie apporteront une note bucolique à votre création !

Laissez-vous guider !

Ados-Adultes



Mercredi 20 décembre | 14h Atelier : Jeux Video

La médiathèque vous propose un Atelier Jeux Vidéo avec des médiateurs numériques.

Retrouvez ainsi vos héros de mangas préférés : FC24, Naruto, Demon Slayer, Sackboy Adventure, Lego Star Wars et beaucoup d'autres !

1-2-3 partez, tous à vos manettes !

À partir de 8 ans



Renseignements au
☎ 01 49 61 33 69

LE COUP DE LITTÉRAIRE •

Vos bibliothécaires vous présentent leur coup de cœur dans la sélection adulte :

Vivre avec son passé, Charles Pépin Éditions Halaré

FICTION PHILOSOPHIQUE



Et si dans la vie, pour avancer il nous fallait regarder en arrière, nous tenir à une juste distance de notre passé ? Accueillir celui ou celle que nous avons été ? C'est le postulat innovant que le philosophe Charles Pépin nous propose. En convoquant simultanément Bergson, Nietzsche et Freud mais aussi les neuroscientifiques, l'auteur nous invite à une « récapitulation créatrice » de nos bons et mauvais souvenirs. L'homme nous dit-il est à la fois Passé, Présent et Avenir.

Alors acceptons de nous réconcilier avec notre mémoire, de nous laisser irriguer et détachons nous du "ressassement" sinon notre "Passé n'en finira pas de ne pas passer"... Captivant et inspirant !



Verrière du Forum

L'Espace culturel Alain-Poher poursuit ses travaux de rénovation en remplaçant sa verrière. La nouvelle structure offrira une meilleure isolation thermique. Cette nouvelle réalisation sur mesure assurera également une meilleure luminosité intérieure du Forum.

Combien ça coûte ?

Coût : 316 000 € TTC

avec une subvention de 140 k € de la Métropole du Grand Paris et 45 k € de l'État au titre de la DETR.



TERMINÉS •

Cadre de vie

- **Avenue Gambetta** : végétalisation des pieds d'arbres ;
- **Parking rue de la Sablière** : réfection totale des massifs du parking avec plantation de vivaces et pose de ganivelles.

Voirie

- **Complexe sportif Pierre-Pouget** : mise en place de 4 candélabres autonomes équipés de panneaux photovoltaïques sur la circulation menant au gymnase ;
- **Rue Gabriel Péri** : reprise d'une partie de la chaussée.
- **Rue du Général Leclerc** : requalification de la rue et mise en sens unique.

Bâtiments

- **Espace des Enfants** : désembouage des réseaux de chauffage au sol de l'ensemble de la structure ;
- **Multi-accueil** : installation d'un store banne au droit de la salle de motricité.



Rue du Générale Leclerc

Travaux de la verrière vue de l'extérieur.



En COURS •

Cadre de vie

- **Parc de la gare** : aménagement de l'espace vert face au 5 avenue du Général de Gaulle. Création d'un parc paysager intégrant des noues favorisant les infiltrations d'eaux de pluies.

- **Massif impasse Geuffron et quai Magne** : mise en place d'un arrosage automatique ;

- **Cimetière** : végétalisation de deux allées.

Voirie

- **Cimetière** : Réfection complète de la signalisation intérieure (divisions) par la mise en place de nouveaux panneaux.

Bâtiments

- **Espace culturel Alain-Poher** : remplacement de la verrière du Forum ;

- **Multi-accueil** : travaux de réaménagement de la réserve extérieure pour création d'une zone de stockage ;

- **Paroisse Notre-Dame de l'Assomption** : remplacement des fenêtres du presbytère.



JARDIN PARTAGÉ INAUGURATION EN GRAND COMITÉ

Le jardin partagé, tenu par l'Association le Pa'Radis, a été inauguré en septembre par Monsieur le Maire et l'équipe municipale. Accompagné des enfants du CME, Monsieur le Maire a coupé le ruban inaugural et a signé la charte officielle du lieu, liant d'un commun accord les deux partenaires sur ce nouvel espace de vie ablonais.







ABLON EN FÊTE UN PUBLIC AU RENDEZ-VOUS !

Le Forum des Associations et de la Fête de la Rentrée sur une même journée ! Chacun a pu s'inscrire à son activité préférée pour l'année à venir et profiter d'un temps ensoleillé pour assister aux démonstrations ou profiter des structures de jeux. Un grand merci à vous !





**OCTOBRE ROSE ET JOURNÉE VERTE
HISSONS NOS COULEURS !**

Vous avez pu partager un moment convivial et fédérateur grâce à la Ligue contre le Cancer. L'après-midi, petits et grands ont pu découvrir des techniques autour du rempotage, de l'environnement et certains ont pu repartir avec leur nichoir à oiseau construit de leurs propres mains. Félicitations à eux !



OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE **LES FOURBERIES DE SCAPIN**

Le samedi 7 octobre, la Ville a accueilli son premier spectacle de la saison : *Les Fourberies de Scapin*, par En Scène Production. Une réelle réécriture de la célèbre comédie de Molière en version « rap ». Rires, action, jeux de lumières et d'acteurs ont plongé les nombreux spectateurs dans l'univers de ce grand classique revisité.



SOLEIL SUR LES AFFAIRES BROCANTE D'AUTOMNE

Entre bonnes affaires et soleil, la journée s'est déroulée sous un été indien. Souhaitant que vous ayez pu trouver des pépites, on vous donne rendez-vous au printemps pour la prochaine édition.



VACANCES DE LA TOUSSAINT DES ACTIVITÉS DE TOUS LES CÔTÉS

Durant ces 2 semaines, les enfants présents à l'accueil de loisirs, ont voyagé dans des mondes extraordinaires où il ne fallait pas avoir peur de s'amuser.

Les enfants de maternelle étaient en bonne compagnie pour leurs petites aventures, piñata avec Bluey, Barbapapa en veux-tu en voilà et chasse aux monstres remplis de bonbons.

En élémentaire, la thématique portait sur les monstres et les méchants. Autorisation exceptionnelle de faire des bêtises !



DÉCOUVERTES ABLONAISES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Exposition, visites de lieux centraux de la vie ablonaise, vous avez été nombreux à répondre présent le week-end du 16 et 17 septembre.

Actualité du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre

Terminer l'année à la Maison de l'environnement

Depuis octobre et jusqu'à la fin de l'année, la Maison de l'environnement vous propose de découvrir des écogestes en vous formant par exemple à la peinture végétale et respectueuse de l'environnement. Amusement, costumes, et gourmandises de quoi faire le plein de bonnes actions et de découvertes sur le thème de Noël.

Afin de pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions et pour permettre à chacun de pouvoir participer aux activités souhaitées, la Maison de l'environnement propose des créneaux pour le mois de décembre pour petits et grands.

Au programme :

- le 3 décembre de 10h à 13h et de 14h à 17h30 c'est la Fête de la récup'. À destination de tout public, venez nombreux découvrir les écogestes grâce à de la récupération d'objets.
- le 20 décembre à 10h c'est lecture de Contes de Noël pour les tout petits. Atelier accessible à partir de 3 ans, chaque enfant devra être accompagné d'un adulte.

Alors rendez-vous à ces 2 événements et n'hésitez pas nous envoyer des photos en taguant le compte de la ville !

Toute l'actualité du GOSB sur le site de l'Établissement public territorial : www.grandorlyseinebievre.fr

Actualité de la Métropole du Grand Paris

7^{ème} Grand Paris Circulaire

C'est le 3 octobre 2023 que s'est tenue la 7^{ème} édition du Grand Paris Circulaire, l'événement annuel dédié à l'économie circulaire et solidaire. Mettant en valeur les initiatives exemplaires et les témoignages des collectivités et acteurs privés de l'économie, le territoire de la Métropole du Grand Paris a présenté l'événement autour de 3 thématiques : la construction circulaire, la seconde vie des objets, l'alimentation durable et la valorisation des biodéchets.

L'événement a démarré avec la remise des trophées qui ont récompensé les projets collaboratifs entre les communes et ou territoires métropolitains avec des acteurs de l'économie circulaire et solidaire dans 4 catégories :

- les achats circulaires et solidaires ;
- le bâtiment et l'aménagement circulaire ;
- l'alimentation et les biodéchets ;
- la deuxième vie pour les objets.

Sur les journées suivantes, la Métropole a proposé des visites de lieux emblématiques, des interventions de porteurs de projets publics et des temps conviviaux.

Retrouvez le détail de cet événement sur leur site officiel.

Plus d'informations sur la Métropole du Grand Paris sur www.metropolegrandparis.fr

Expression des élus

Tribune de l'opposition, Mieux vivre à Ablon-sur-Seine

Les textes publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

Chers Ablonaises, chers Ablonais,

Tout d'abord, nous tenons à vous confier le grand plaisir que nous avons eu à échanger avec vous à l'occasion de l'inauguration des jardins partagés en septembre dernier. Bien que cette inauguration ait été très tardive, c'est une grande satisfaction pour nous que de voir aboutir ce projet. En effet, il figurait également dans notre programme et était cher à nos cœurs d'écocitoyen. Nous souhaitons longue vie au collectif qui s'est courageusement investi pour donner vie à ce lieu à travers la création de l'association « Jardin Pa'Radis ».

Moins réjouissant, une hausse de 20 % des taux appliqués par le territoire sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Pire, d'autres communes du territoire bénéficient par exemple de l'enlèvement du verre devant chez eux, pour une taxe équivalente. Pourquoi pas nous ? Monsieur le Maire et vice-président du territoire, il est temps de prendre le sujet à bras le corps.

Pareillement, nous nous désolons de voir la création de l'espace vert en pied de gare à l'arrêt pour l'instant. Ce terrain laissé en friche donne une triste image de notre ville. Aussi, nous appelons la municipalité à réagir et à faire le nécessaire pour assurer un minimum d'entretien sur cette parcelle dans l'attente d'un aménagement.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et nous vous convions le vendredi 26 janvier 19h aux vœux des élus de l'opposition à la salle Sully autour d'un verre de l'amitié.

Vos Élus de l'opposition,

Séance du jeudi 5 octobre 2023

Extrait

Sécurité

1 - Convention de mise à disposition des agents de surveillance de la voie publique (ASVP) et opérateurs de vidéo protection (OVP) entre les communes de Villeneuve-le-Roi et Ablon-sur-Seine

Le Conseil municipal AUTORISE, à l'UNANIMITÉ, Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'ASVP du service de police municipale ; INDIQUE que la ville de Villeneuve-le-Roi met à disposition ses Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) et ses Opérateurs de Vidéo Protection (OVP) du service de police municipale pour le compte de la ville d'Ablon-sur-Seine ; PRÉCISE qu'une convention de mise à disposition d'ASVP et des OVP du service de police municipale est annexée à la présente délibération ; DIT que le Maire de Villeneuve-le-Roi nomme par voie d'arrêté les fonctionnaires de police municipale mis à disposition de la ville d'Ablon-sur-Seine ; PRÉCISE que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du Val-de-Marne à Monsieur le Maire de Villeneuve-le-Roi et à Madame la Trésorière Principale d'Orly.

Finances

5 - Convention d'objectifs et de financement n°202300112 pour le fonds de modernisation des établissements d'accueil de jeunes enfants "FME" 2023 avec la caisse d'allocations familiales

Le Conseil municipal, APPROUVE à l'UNANIMITÉ, la convention d'objectifs et de financement n° 202300112 présentée par la Caisse d'Allocations Familiales au titre du Fonds de Modernisation des Établissements d'accueil de jeunes enfants ; AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention annexée à la présente délibération avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne ; AUTORISE

Monsieur le Maire à signer tout document afférent à la convention ; DIT que les travaux cités dans la convention seront réalisés dans les 36 mois ; DIT que la convention prend fin au terme d'une période de 10 ans, qui court à partir de la date de paiement du solde du paiement par la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne de la subvention FME, dans le cadre du présent projet ; PRÉCISE que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du Val-de-Marne à Monsieur le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne et à Madame La Trésorière Principale d'Orly.

6 - Convention de partenariat d'objectifs et de moyens avec l'établissement public industriel et commercial (EPIC) "Les Bords de Scènes" saison 2023/2024

Le Conseil municipal, AUTORISE à l'UNANIMITÉ, Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat, d'objectifs et de moyens avec l'Établissement Public Industriel et Commercial « les Bords de Scènes » ; PRÉCISE que la convention est signée pour la saison 2023/2024 ; DÉCIDE que dans le cadre de la convention, la Ville attribuera une subvention à l'ÉPIC « les Bords de Scènes » pour la saison 2023/2024 ; PRÉCISE que la commune versera une subvention de 50 000 € pour la saison culturelle 2023/2024 ; PRÉCISE qu'une subvention complémentaire de 2100 € sera versé pour la prise en charge de la mission « accueil des artistes » pour les spectacles des Bords de Scènes au centre culturel Alain Poher ; PRÉCISE qu'il y aura la mise à disposition d'un technicien de la commune pour les spectacles des Bords de Scènes au centre culturel Alain Poher ; PRÉCISE qu'il y aura la mise à disposition de trois agents de la ville les soirs de spectacle au centre culturel Alain Poher ; DIT que les crédits seront ouverts aux budgets 2023 et 2024 ; PRÉCISE que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du Val-de-Marne et à Madame la Trésorière Principale d'Orly.

Divers

Vœu exprimant l'opposition du Conseil Municipal d'Ablon-sur-Seine au projet de port fluvial à Vigneux-sur-Seine et au projet de franchissement routier de la Seine à Athis-Mons

Le Conseil municipal, EXPRIME à l'UNANIMITÉ, son opposition totale et résolue au projet de port fluvial porté par HAROPA PORT sur les rives de Vigneux-sur-Seine, ainsi qu'au projet de franchissement routier de la Seine à Athis-Mons ; Projets qui seraient en contradiction avec toutes les politiques publiques d'urgence climatique et de préservation de l'environnement, et qui sacrifieraient la qualité de vie des populations riveraines à des considérations économiques étiquées, sans vision de l'intérêt général ; ALERTÉ sur le caractère irréversible des dommages que ces projets causeraient à l'environnement et sur le devoir de préserver l'avenir des futures générations ; DEMANDE à la société HAROPA PORT d'abandonner son projet de port industriel fluvial à Vigneux pour travailler à un projet alternatif plus respectueux des enjeux environnementaux et du cadre de vie des populations riveraines ; PRÉCISE que le présent vœu sera transmis à Madame la Préfète du Val-de-Marne à Monsieur le Directeur de l'Agence Seine-Amont HAROPA PORT à Monsieur le Maire de la commune d'Athis-Mons à Monsieur le Maire de la commune de Villeneuve-le-Roi et à Monsieur le Maire de la commune de Villeneuve-Saint-Georges.

Le prochain Conseil municipal aura lieu le jeudi 14 décembre à 20h.

Les comptes-rendus complets des Conseils sont consultables en ligne sur www.ablon-sur-seine.fr



Horaires d'ouverture

de vos bâtiments municipaux

La Mairie d'Ablon-sur-Seine (guichet unique)

16, rue du maréchal Foch | Standard au 01 49 61 33 33.

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi : 9h-12h30 / 14h-17h30

Mercredi : 9h-12h30 / 14h-17h30

Jeudi : 14h-19h (nocturne)

Vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h30

L'Espace culturel Alain-Poher

7, avenue Auguste-Duru | Standard au 01 45 97 53 11.

Horaires d'ouverture

Mardi : 14h-22h

Mercredi : 10h-12h30 / 14h-22h

Jeudi : 10h-12h30 / 14h-22h

Vendredi : 14h-19h

Samedi : 10h-13h

Pendant les vacances scolaires

Mardi : 14h-18h

Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h

Vendredi : 14h-18h

Samedi : 10h-13h

La Médiathèque Jacques-Prévert

7, avenue Auguste-Duru | Standard au 01 49 61 33 69.

Horaires d'ouverture

Mardi : 15h-18h

Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h

Vendredi : 15h-19h

Samedi : 10h-13h

Pendant les vacances scolaires

Mardi : 15h-18h

Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h

Vendredi : 15h-18h

Samedi : 10h-13h

Nouvelles collectes

des déchets

La collecte des déchets est divisée en 2 secteurs :

secteur collectif et centre-ville / secteur pavillonnaire.

> Secteur collectif et centre-ville :

- **Ordures ménagères** : chaque lundi, mercredi et vendredi.
- **Emballages et papiers** : chaque mardi.
- **Verre** : en apport volontaire au 8 bords de collecte du verre.
- **Encombrants** : 2^e et 4^e mardi du mois.

> Secteur pavillonnaire :

- **Ordures ménagères** : chaque lundi et vendredi.
- **Emballages et papiers** : chaque mardi.

- **Verre** : en apport volontaire au 8 bornes de collecte du verre.
- **Encombrants** : sur rendez-vous au 01 78 18 22 25.
- **Déchets végétaux** : chaque lundi de mi-mars à mi-décembre.

Les sacs pour les déchets végétaux ne sont plus acceptés et ne sont plus délivrés par les Services techniques. Vous devez faire la demande auprès du Grand-Orly Seine Bièvre pour recevoir votre bac au 01 78 18 22 25.

Les bacs, encombrants et sacs de déchets verts doivent être déposés sur la voie publique au plus tôt à 18h la veille du jour de collecte.

Le réseau des Déchèteries intercommunales de la RIVED :

☎ N° Vert 0805 017 026

🌐 www.rived.fr

📍 Déchèterie de Villeneuve-le-Roi
Rue des Vœux Saint Georges
94290 Villeneuve-le-Roi

📍 Déchèterie de Choisy-le-Roi
133, avenue d'Alfortville
94600 Choisy-le-Roi

📍 Déchèterie de Chevilly-Larue
Rue du Stade
94550 Chevilly-Larue

Horaires :

> **En semaine (sauf jour de fermeture*)** : 14h00 à 19h00

**Jour de fermeture : Choisy-le-Roi (mercredi), Chevilly-Larue (mardi) et Villeneuve-le-Roi (jeudi).*

> **Samedi** : 9h30 à 13h et 14h à 19h00 / **Dimanche** : 9h30 à 13h.

La déchèterie est fermée les jours fériés. À noter : l'accès au site est possible jusqu'à 10 minutes avant l'heure de fermeture.

Comment demander votre badge ?

Présentez-vous à l'agent d'accueil lors de votre premier passage avec une copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois et une copie de la pièce d'identité.

Permanences gratuites

CAUE du Val-de-Marne

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

- ☎ 01 49 61 33 56
- 📍 Sur RDV à l'Espace culturel Alain-Poher
7, avenue Auguste-Duru
94480 Ablon-sur-Seine

Agence de l'énergie du CAUE

- ☎ 01 71 33 13 60
- 📍 36, rue Edmond Nocard
94700 Maison-Alfort



Notaire

- ☎ 01 49 61 94 39
- 📍 Maître Fontanel-Friman vous reçoit sur RDV à son étude au 30, avenue du Maréchal Joffre, 94490 Villeneuve-le-Roi

Avocat

- ☎ 01 49 61 33 33
- 📍 Un avocat vous reçoit à l'Espace culturel Alain-Poher, un mercredi matin par mois.

Les dates de permanence sont :

- Mercredi 13 décembre 2023
- Mercredi 10 janvier 2024
- Mercredi 14 février 2024

Mission locale (emploi, formation...)

- ☎ 01 48 84 81 26
- 📍 Prise de rendez-vous auprès de la Mission Locale de Orly / Choisy-le-Roi
Rendez-vous donné à Espace culturel Alain-Poher 7, avenue Aguste-Duru
94480 Ablon-sur-Seine

Une conseillère emploi formation de la Mission Locale, reçoit les jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés. Elle vous accompagne individuellement dans votre parcours d'insertion professionnelle et sociale.

État-civil

du 11 août au 30 octobre 2023

Bienvenue à



MAHAMOUDOU Kaylie née le 12 août 2023 · HADDAD Tamim né le 30 août 2023 · BENSOUIKI Arya née le 21 octobre 2023 · FIE Shiloh née le 30 octobre 2023.

Félicitations à



BOUACIDA Sami & BERNSTEIN Flora (28 janvier 2023) · MANZILAK Timotei & GUSTIUC Gabriela (22 avril 2023) · DIAWARA Mohamed & DRAMÉ Mathita (13 mai 2023) · SCHAEFFER Romain & JOUBERT Camille (3 juin 2023) · BENGHANEM Mehdy & BOUDGHÈNE Camila (17 juin 2023) · YOUNSI Ferhat-Samy & DAHMANE Yasmina (17 juin 2023) · DELMAS Emmanuel & BARBIER Coline (27 octobre 2023).

En souvenir de



AUBERT Patrice · BENGHANEM Laid · GOLD Renée · PUCELLE Christiane · TOUZAIN Raoul · POUGET Alain · QUIBEL Liliane · TAFOUEREAU Jean-Jacques · DANJOU Lucien · PARRONDO Mary-Laure · ORNELLA Yves.

Numéros d'urgences

SAMU : 15

POMPIERS : 18

POLICE NATIONALE : 17

ÉLECTRICITÉ :

En cas de coupure d'électricité ne relevant pas de votre installation intérieure, contacter **ENEDIS** à ce numéro d'urgence : **09 72 67 50 94** (appel non surtaxé).

EAU :

En cas d'urgence de fuite d'eau, contacter **VEOLIA** à ce numéro d'urgence : **09 69 36 99 18** (appel non surtaxé).

POLICE MUNICIPALE :

Intervention : du lundi au dimanche de 7h à minuit au **06 71 26 31 98**.

Poste de police municipale :

01 45 97 04 24
Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 20h00, mais accueil au public entre 9h00 et 17h00. **Deux permanences hebdomadaires de la police nationale** se tiennent au poste de police : **le lundi de 12h à 17h et le jeudi de 9h à 14h.**

📍 **56, avenue Carnot**
94290 Villeneuve-Le-Roi

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE

DE JOSIANE BALASKO & LA TROUPE DU SPLENDID
MISE EN SCÈNE DE DRAGANA SMILJANIC

AVEC (EN ALTERNANCE) : DENIZ ATAY, TIPHAINE BERARD, ALEXAN BIDOU, PASCAL BIDOU,
LAETITIA BONMARTEL, THOMAS BOUSQUET, FLORINE CELESTIN, STÉPHANE DELEAU,
GABRIELLE GAY, ALEXANDRE GUÉDÉ, SÉBASTIEN LUMBRERAS, STÉPHANE THÉRON



LE 20
JAN.
À 20H30

NOUVEAUTÉ •

**(Re)Découvrez LA comédie
grinçante au charme unique
des années 80 !**

+ d'infos sur
www.ablon-sur-seine.fr



Réservation : billetterie de l'Espace culturel
ou directement en flashant ce QR Code



Abлон
SUR SEINE